



Société des
Cafetiers
Restaurateurs
Hôteliers de
Genève

MESSAGE DU PRESIDENT

Paiements rétroactifs des vacances et jours fériés

Chers(ères) Collègues,

Je suis heureux que le délai ait été prolongé à la fin de l'année. Cependant, malgré mes demandes, je reste à ce jour sans réponse au sujet du paiement des vacances et jours fériés.

Sont-ils totalement intégrés dans les comptes de l'entreprise ? Et par ricochet, vont-ils provoquer pour certains d'entre vous, un bénéfice ? Et en cas de bénéfice, un remboursement des prestations versées sera-t-il demandé ?

Donc, en plus de la difficulté à remplir ces documents, nous ne savons pas comment ils seront traités et s'ils sont bénéfiques pour nous.

Suite à la décision fédérale du versement en juillet et ma dernière réunion du 27 septembre avec le Département : toujours pas de réponse.

Chaque entreprise, avant d'effectuer sa demande de paiement rétroactif, doit vérifier avec sa fiduciaire, quelle est l'incidence sur ses résultats financiers.

Et l'enfumage continue...

Comme toujours, je vous communiquerai ces informations dès réception.

Courage à vous.

Toujours à vos côtés.

Votre Président